

Déclaration sur l'honneur

Noté le 6/01/2014

Monsieur,

A propos de l'événement du 19/03/2013 entre Mr Lhoss et moi-même au sein de l'agence Centurg 21 Commerce.

En soirée, j'étais à l'agence avec Mrs Blain et Barroso quand Mr Lhoss est arrivé à l'agence -- visiblement "fatigué", il était venu demander à Mr Stanel quelque chose (??) et le menaçait de rester dans l'agence s'il ne s'exécutait pas, Mr Lhoss paraissait agressif.

Etant décidé à rester dans l'agence, et ne sachant pas le voir seul pour feuilleter dans nos dossiers ou notre fichier informatique, Mr Stanel a fait appel à un agent de sécurité ce qui a fait que Mr Lhoss a été décidé de quitter l'agence nous permettant ainsi de la fermer.

Je confirme que même si mon verbe a été un peu haut, il n'y a pas eu de violence physique



Jean-Luc GEBELIN & Sophie LABARRE
Association d'avocats
BP 20147
44603 SAINT-N
Tél. 02 40 70 50
jl.gebc@160
RE CEDEX
02 40 70 50 51
@gebelin.fr

